47me Année — No 2314 Telephone 7.94-18.69 BUREAUX : 5, Rue Es-Sadikia — TUNIS 15 CENTIMES 5-10 Avril 1934

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien SOCIALE La Tunisie Socialiste

Insertions 1re page 10fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

Réflexions sur le marasme actuel

Il est des vérités premières qu'on ne devrait pas avoir besoin de dire : un pays ne peut vivre que de ce qu'il produit pour sa population ou pour son exportation. Son activité économique et le bien-être de ses habitants ne sont fonction que de la fertilité de son sol au point de vue agricole ou minier et du rendement industriel de ses usines, si toutefois une politique douanière maladroite ne lui a pas fermé tous les marchés extérieurs.

La Tunisie a eu son heure de prospérité au moment où ses gisements de phosphates, en particulier, étaient sans concurrents. De là est né son développement ferroviaire proportionnellement si étendu et qui constitue pour elle, aujourd'hui, une charge d'entretien d'autant plus lourde qu'il n'est plus alimenté.

Il serait donc puéril de croire que le Résident ou le Grand Conseil vont trouver des remèdes à tous les maux et des ressources budgétaires abondantes sur un pays desséché, peuplé en majeure partie d'indigènes indolents, insouciants du lendemain et d'un rendement au-dessous de la moyenne. La douceur du climat compense, il est vrai, dans une certaine mesure, ces conditions défavorables et pendant les longs mois de l'été les populations rurales ont peu de besoins.

Ce sont là les éléments de base du problème à résoudre, la situation appelle une sérieuse attention et les prodigalités destinées de la Tunisie; il serait malhonnête de laisser espérer aux fonctionnaires, en particulier, la possibilité de ressources infinies dans un pays privé, pour une longue période, sans doute, de ses revenus miniers; il faut, semble-t-il, voir la Régence dans le plan d'une terre qui peut se suffire à elle-même par les produits de son sol en utilisant une main-d'œuvre locale à faible rendement, mais peu exigeante aussi.

C'est une erreur de penser que la Tunisie doit être exploitée au tracteur et avec des machines agricoles à gros débit.

A petite production, il convient d'ajuster de petits moyens, c'est-à-dire la main-d'œuvre du fellah, c'est par surcroît plus moral car la population rurale a besoin de manger en travaillant sur la terre du colon. Les primes aux cultures motorisées sont donc une hérésie dans la majorité des cas, elles appauvrissent le troupeau tunisien, favorisent l'exode des capitaux vers les pays producteurs de tracteurs et de pétrole, enfin elles aboutissent aux primes de chômage ou aux chantiers de charité.

L'indigène est habitué à tirer de ce sol la totalité de ses besoins, ses moutons lui donnent la laine de son burnous sans intermédiaire ruineux; s'il a du grain, un peu d'huile et parfois de la viande pour rehausser son couscous il sera toujours content. Est-il sage d'introduire des éléments nouveaux et de détruire cette simplicité sous prétexte que dans d'autres continents le machinisme a prévalu ? Apportons-nous le bonheur à l'homme des champs avec un outillage moderne trop compliqué ?

L'ingéniosité de l'outil aussi bien que la forme du gouvernement doivent être en rapport avec l'état d'évolution de la population elle-même et on ne peut pas plus mettre entre les mains d'un primitif un moteur Diesel qu'on ne peut compter sur un ignorant pour choisir les parlementaires chargés des destinées de l'Etat.

CIVIS.

BULLETIN

N'exagérons rien S. V. P. ?

Nous ne sommes pas des ennemis des fonctionnaires et nous ne l'avons jamais été parce que nous comprenons qu'ils sont nécessaires dans un pays civilisé à condition de ne pas être en surnombre ni d'absorber la majeure partie du budget, ce qui est inadmissible.

Ceci dit, relevons l'erreur commise par le « Tribune des Fonctionnaires » quand elle disait que les manifestants étaient 6.000, alors qu'en comptant bien, on pouvait évaluer leur nombre à 2.000; la « Tribune » a confondu Rabat avec Tunis.

Ils se prévalent pour réclamer le maintien du décret Flandin qui leur a accordé des avantages trop considérables puisqu'ils absorbent les deux tiers du budget qui, aujourd'hui, avec la crise, ne permet plus de les leur conserver.

Du reste, M. Flandin était coutumier des gaffes.

A-t-on oublié de quelle manière brusque il fut rappelé de Tunis pour avoir manqué de tact et de mesure vis-à-vis de l'Italie, et c'est M. Lucien Saint qui vint le remplacer.

Celui-ci aurait dû purement et simplement appliquer le décret, mais à l'époque nous étions en pleine prospérité et quelques millions de plus ou de moins, cela ne tirait pas à conséquence.

Que les fonctionnaires sachent donc comprendre la situation et quand les beaux jours de prospérité seront revenus on leur redonnera tout ou partie du sacrifice qu'on leur demande aujourd'hui.

P. L.

Le départ de M. Thiaucourt

Vice-Président délégué de la Municipalité de Tunis

Depuis quelques semaines on parle beaucoup du départ définitif de Tunis de Me Thiaucourt, avocat-défenseur près notre Tribunal civil et vice-président délégué de notre Municipalité.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces racontars ? Me Thiaucourt va-t-il nous quitter ?

Rien n'empêche sa candidature et son mandat, s'il est élu, avec sa profession d'avocat-défenseur et de vice-président de notre Municipalité.

Notre regretté ami, le sénateur Gallini, n'était-il pas vice-président de la Municipalité de Sousse et avocat-défenseur près le Tribunal civil de la perle du Sahel ?

Alors pourquoi ce départ de Tunis où Me Thiaucourt compte tant d'amis ?

Nous l'avons connu à son arrivée à Tunis et nous regretterions fort sa décision, si elle se confirmait, aussi espérons-nous que sénateur ou député des Vosges il n'abandonnera pas Tunis et nous reviendra plusieurs fois par an pendant les vacances parlementaires comme le faisait son illustre devancier qui a fait de Sousse la ville que tout le monde admire et trouve charmante avec ses squares fleuris, ses rues bien entretenues et son cachet tout particulier, que son successeur, nous voulons l'espérer, n'a pas gâché, car il y a longtemps que nous n'avons plus remis les pieds dans la perle du Sahel.

L. de P.

A méditer

M. *Paul Faure*, secrétaire général du parti S. F. I. O. déclara : « Notre programme, le voilà : tout à tout le monde; rien n'appartient à un homme, mais tout à la collectivité.

« Dès notre arrivée au pouvoir nous prononcerons l'expropriation des grandes industries; les châteaux de la Loire et les villas deviendront des sanatoria et avec nos frères de Russie nous proclamerons le désarmement général, contrôlé et universel. »

Voilà le vrai visage du socialisme ! Voici l'allée aujourd'hui du communisme.

Et c'est peut-être pour cela que Paul Faure, qui guignait la femme d'un camarade, ne fit ni une ni deux, se l'appropria et afin de faire taire le mari, le fit enfermer aux fous à Charenton, avec le concours du préfet de police qui se prêta à cette vilaine besogne.

Bien récompensé qu'il en fut puisque ce sont les « durs » qui réclamèrent son départ de la préfecture de police.

Cela lui servira sans doute de leçon si jamais un retour de fortune le ramenait à la préfecture de police.

Le manque de place nous oblige à remettre au prochain numéro un article sur la défense contre les magasins à prix uniques, autrement dit monoprix.

Le voyage de S. A. Ahmed-Pacha Bey de Tunis en France

Nous tenons de source absolument sûre et certaine que S. A. le Bey projette de se rendre en France au cours de l'été prochain.

Le départ de Tunis aurait lieu au début de juillet et dès son arrivée en France le Souverain se rendrait à Paris où il assisterait à la revue du 14 juillet. Ensuite il irait à Vittel, Vichy, Evian-les-Bains, Nice, et viendrait s'embarquer à Marseille.

Il serait accompagné de son fils, du premier ministre, du ministre de la plume, du directeur du protocole et du général Slim Dziri, son secrétaire particulier, et de quelques officiers de la garde.

Le retour aurait lieu vers le 15 septembre.

Les pourparlers seraient déjà engagés pour ce voyage princier.

Le Grand Conseil

La session s'est ouverte jeudi matin. Le Résident Général a prononcé un important discours qui a reçu l'approbation de tous sauf de deux ou trois Conseillers. Puis on a procédé au vote du bureau et nos amis Antoine Gaudiani a été réélu pour la douzième fois vice-président, Charles Gallini, secrétaire, et M. Ventre, vice-président suppléant.

Disons en passant qu'à l'ouverture de la session, le doyen d'âge, le très estimé M. Berthin, ancien directeur des mines, a prononcé une courte allocution qui a

Opinions

Le décret du 6 mars 1934

La suppression de l'indemnité de résidence pour les traitements supérieurs à 12.000 francs; celle du tiers colonial pendant les congés hors Tunisie; le paiement du voyage jusqu'en France après trois ans au lieu de deux; la suppression ou la diminution de différentes indemnités font l'objet du décret du 6 mars 1934.

Ces diminutions d'avantages viennent après le prélèvement ordonné par décret du 29 janvier, lequel, calqué sur les dispositions françaises n'a pas soulevé de difficultés. En ses points principaux, le décret du 6 mars innove. Rien de pareil en Algérie, au Maroc. Ses victimes le considèrent presque comme une vexation spécifiquement tunisienne.

Si l'on remarque que ces mesures ont été prises sans la procédure si à cœur — mais si paralysante — aux démocraties, consultation des élus, on comprend que les très démocrates fonctionnaires français réagissent, regimbent, protestent contre le décret-loi qui les écorche. Le décret-loi n'est bien accueilli que lorsqu'il procure des avantages.

Pour qu'il n'y eut pas agitation, il faudrait une bonne dose de souplesse ou le souffle élevé du patriotisme producteur de nuits du 4 août. La race préserve nos fonctionnaires de la première; l'école apatriote, le journal lutte des classes les privent du second.

Nous examinerons une autre fois ce qu'a été leur protestation du 10 mars à la Bourse du Travail.

X.....

Où prendre l'argent pour combler le déficit du budget

La matière imposable ne manque pas, mais il ne faudrait pas que des interventions se produisent au Grand Conseil pour empêcher l'application de la taxe qui produirait des millions qui seraient les bienvenus par les temps de crise actuelle.

Répétons-nous :

1° Un impôt sur les bicyclettes comme partout, même chez les nègres du Dahomey, du Soudan, de 60 francs par an, ce qui n'est pas excessif.

2° Augmentation de l'impôt sur l'essence au taux de l'Algérie et du Maroc.

3° Une augmentation d'impôt sur les postes récepteurs de radiofusion, car il est inadmissible que l'Etat perçoive 70 ou 80 francs, alors que les droits d'auteurs s'élèvent à 320 francs, etc., etc...

On voit par là que la matière imposable ne manque pas, alors pourquoi n'y avoir pas recours ?

P. L.

Prestige et conscience

Ne vous laissez pas aveugler par un prestige éblouissant, examinez-le de près.

Ecrivain, faites un bon livre, peintre, faites un beau tableau, faites une bonne action, dans le domaine de votre activité, et dites-vous devant votre conscience, sans aucune trace de mégalomanie : Voilà ce dont je suis capable ? Ce prestige-là est le plus pur, le plus consolateur, le plus créateur qui existe au monde. Votre prestige s'évanouira rapidement s'il ne supporte pas la critique de votre conscience, s'il n'est pas affermi par elle.

La conscience est le foyer où tout s'élabore, se vérifie, se compare, s'organise, c'est elle qui nous donne la vision révélatrice de nous-même, qui établit notre équilibre ou notre déséquilibre psychologique.

Cultivez votre jardin, accomplissez votre tâche quotidienne, cherchez à vous réaliser, à parfaire votre destinée, mais toujours en face de votre conscience. Votre prestige ne trouvera nulle part sa plénitude que dans votre conscience, ne cherchez pas à lui en faire dépasser les limites. Seul ce prestige vous rendra invulnérable aux ce prestige, et deux ou trois autres consciences finiront par en apercevoir le rayonnement. Cela suffit à des âmes bien nées, et vous en êtes, j'en suis sûr.

F. DREVON.

Echos & Nouvelles

AUX ARRIVEES

Par un des derniers courriers de France est arrivé M. Lacour-Gayet, administrateur de la Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens qui a été salué, au port, par MM. Durandeau, directeur de la C.F.T., et Alteirac, sous-directeur.

Nous prions M. Lacour-Gayet d'agréer nos souhaits de bienvenue et de bon séjour parmi nous.

DES MUTATIONS DANS L'ARMEE BEYLICALE

Au cours des réceptions de l'Aïd Kebir S. A. le Bey a promu le général de brigade Habib El Allam au grade de général de division.

Puisque nous parlons de cette mutation, annonçons que le colonel Mokaddem a été promu général de brigade, commandant la garde beylicale, et le colonel Lakoua, fils du premier ministre, colonel. Quant au général Habib el Allam il sera prochainement nommé caïd soit à Mateur ou Souk-el-Arba où le titulaire aurait demandé sa mise à la retraite.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec le plus vif plaisir la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre excellent confrère et ami M. Granchamp, directeur du « Progrès de la Haute-Savoie » paraissant à Annemasse.

Nous le prions d'agréer nos sincères et amicales félicitations pour cette croix pleinement méritée.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Mme Gabriel Valensi, veuve du général de division, directeur du protocole et chancelier du Nichan Iftikhar pendant de longues années.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères et vives condoléances.

OU PASSE L'ARGENT DES TIMBRES ANTITUBERCULEUX ?

C'est ce que chacun se demande quand il appose un timbre antituberculeux sur sa lettre.

Il y a vraiment trop de cachotteries dans cette vente qui finit par indisposer le public qui n'a plus confiance et s'abstient, alors qu'autrefois il marchait de bon cœur.

Les fonctionnaires ont manqué de tactique aussi la délégation envoyée à Paris a fait chou-blanc

Le contraire nous eût étonné.

Ce n'est pas avec du vinaigre qu'on prend les mouches, ce n'est pas non plus avec la menace aux lèvres, les discours au picrate lors des réunions publiques à la Bourse du Travail, si improprement dénommée, car les fonctionnaires ni certains cheminots n'ont jamais été des travailleurs au sens propre du mot, qu'on peut arriver à des solutions qui donnent satisfaction sans froisser personne, ni mettre en demeure l'auteur des mesures de les rapporter sans examen approfondi des questions en cause.

Ce n'est pas en clamant sur tous les toits qu'on aura la peau du Résident, en organisant des manifestations dans la rue ou en provoquant des souscriptions pour envoyer des délégations à Paris qu'on arrive à des résultats positifs.

Il y avait autre chose à faire et c'est ce que nous fîmes, il y a trente-quatre ans, mais les cas n'étaient pas les mêmes, ni le Résident Général non plus.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Peyrouton, aussi sommes-nous à l'aise pour dire franchement que la population française est toute [illegible] à la faveur d'indemnités diverses, ne doublent pas leurs appointements, et qu'en quittant le sol de la Tunisie pour aller passer 2 ou 3 mois de congé en France jouissent de ce bon tiers tunisien pendant leur absence, ni qu'ils puissent s'y rendre tous les deux ans, alors que le commun des mortels reste parfois 5 et 10 ans et même plus sans pouvoir y aller, tel de Carnières dont le nom est bien connu de tous les tunisiens est resté 33 ans sans remettre les pieds dans la Métropole.

***

La dernière décision du cartel de s'abstenir de paraître dans toutes les réunions, solennités où le Résident Général sera présent *OU REPRESENTE !!!* est inexcusable de toute manière et nous connaissons un ancien Résident Général qui aurait relevé d'importance les auteurs de cette proposition; il aurait tôt fait de les convoquer à son bureau et de leur demander *par écrit* un désaveu ou une affirmation et, suivant le cas, leur aurait appliqué, quoique fonctionnaire, le fameux Edit, comme il l'a fait pour Colrat, Louzon, Fabre, Paul de Stockem et tant d'autres dont les noms nous échappent, et nul n'a protesté en leur faveur.

Avis à qui de droit.

P. L.

MERITE AGRICOLE

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Maillet, directeur de Korbous et grand organisateur de nos foires vient de recevoir la croix de chevalier du Mérite Agricole.

Nous le prions d'agréer nos sincères et cordiales félicitations.

DANS LES CAIDATS

Un important mouvement, par suite de mises à la retraite, vient d'avoir lieu dans les caïdats suivants :

MM. Ahmed Longo, caïd de Gafsa; le général Ahmed bel Khodja, caïd de Bizerte; Mustapha ben Osman, caïd de Souk-el-Arba; Ali Brégui, caïd de Thala, et Mohamed el Haddad, caïd des Souassi.

Ils sont remplacés par MM. Skander, caïd de Foum Tataouine, Aziz Djellouli, caïd de l'Arad, Manoubi Bouziri, caïd fiscal à Tunis, Taïeb Sakkat, caïd attaché à la Médina de Tunis, et Mohamed Ladjemi, caïd de Maktar aux Souassis.

Le mouvement est complété par les no-

minations du général de division Habib el Allam à Mateur, Mustapha Louzo, khalifa de Gafsa à Gabès, Rachid ben Osman, kaïa à l'Enfida attaché à la Médina, Abdel Djelid, khalifat de Msaken au caïdat fiscal de Tunis, Mohamed Zouari, dit bon dabbouz, caïd de Monastir aux caïdats réunis de Kébili et Foum Tataouine.

Nous félicitons nos amis qui reçoivent de l'avancement et ceux des caïds avec qui nous entretenons de vieilles et cordiales relations et qui quittent leur caïdat respectif vont recevoir des compensations car les caïds, s'ils n'ont appartenu au dar-el-bey ou à d'autres administrations, ne reçoivent pas de retraite, ce qui est fâcheux.

EN PASSANT !...

Avez-vous lu l'opuscule de Polorims sur la défense du Japon, avec préface du colonel Albert Garenne ? et un mot d'approbation de Claude Farrère ? oui ? peut-être non. Dans ce cas, je vous conseille d'en prendre connaissance, car il vous initiera à la mentalité de cette race merveilleuse qui en si peu d'années, cinquante au plus, s'est assimilée notre progrès et peut, à juste titre, revendiquer la place qui lui est dûe au milieu des autres nations, et qu'elle a su conquérir par sa ténacité, son intelligence et son courage.

Le Japon est le rempart de l'ordre en Extrême-Orient, nous devons donc la considérer comme notre ami et ne pas le discréditer comme beaucoup serait tenté de le faire par ignorance.

LE PRIX MEDICAL 1933
EST DECERNE AU Dr KROUCH

Sur avis du jury d'examen institué par arrêté du 10 novembre 1925, et composé, cette année, de M. le docteur Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur, président; de MM. les docteurs Bouquet et Masselot, chefs de service à l'hôpital civil français, membres, le docteur Krouch Maurice, médecin de colonisation à Grombalia, a été désigné comme bénéficiaire pour 1933 du Prix Médical de 5.000 francs attribué en récompense des meilleurs travaux ou ensemble de travaux sur la pathologie tunisienne.

ETABLISSEMENTS JACQUES HAIK

Par jugement du Tribunal de commerce de la Seine, en date du 29 janvier, les **Etablissements Jacques Haïk**, au capital de 17.500.000 francs, avec siège social 63, avenue des Champs-Elysées, Paris, ont été déclarés en faillite.

Il est heureux pour l'épargne, comme nous le disions déjà en mars 1933, que la demande de cotation des actions et des parts de la société n'ait jamais été agé de penser que les managers des **Etablissements Jacques Haïk** ne savaient pas nager.

Heureusement pour l'épargne qui aurait encore trinqué sérieusement !

L'ASSAINISSEMENT DE LA HARA

La Hara est le quartier juif de Tunis dont l'assainissement a été projeté. La question a été portée devant le conseil municipal. Le programme des travaux mettra cette année à la disposition de la commune 25.000 mètres carrés environ.

Un nouvel immeuble de recasement est prévu au projet.

La dépense, pour la construction, serait de 1.100.000 francs. Par la suite, cinquante de ces immeubles seraient destinés au logement des miséreux de la ville. La construction de cet immeuble pourrait être réalisée d'ici la fin de l'année, afin de permettre l'extension des travaux de recasements vers le but de l'année prochaine.

Pour les philatélistes

47 timbres violets neufs de 0,25.
36 timbres bleus de 0,50.
290 timbres verts de 0,10.
175 timbres rouges de 0,10.
15 timbres verts avec gondole rouge de 2 francs.
115 timbres verts violets, de 0,40.
150 timbres rouges, de 0,75.
400 timbres rouges de 0,02.
49 timbres jaunes de 0,05.
490 timbres gris de 0,20 surchargés, de 0,30.
50 timbres gris, de 0,25.
122 timbres jaunes, de 0,15.
7 timbres bleus de France à 0,30.
125 timbres rouges clairs, de 0,02.
10 timbres aviation, de 0,30.
5 timbres aviation bleus surchargés, de 1,75.
5 timbres aviation rouges, de 1,75.
5 timbres aviation bleus, de 1,75.
5 timbres aviation violets, de 1,75.
545 timbres aviation verts, de 0,25.
7 séries, de 22,30.

Un lot de timbres anciens tunisiens et autres pays à céder aux meilleurs prix. S'adresser aux bureaux du journal.

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Administration de la Liste Civile de S. A. le Bey

Le mercredi 11 avril, à 10 h. du matin, dans le bureau de l'Administration de la Liste Civile de S. A. le Bey, à la Direction Générale des Finances, auront lieu les enchères pour la location pour trois années de l'oukala dépendant du Palais d'Hammam-Lif.

Pour tous renseignements, pour visiter et pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au bureau de l'Administration privée de S. A. le Bey au Palais d'Hammam-Lif.

Tunis, le 4 avril 1934.

L'administrateur de la liste civile de S. A. le Bey :
DOZEVILLE.

POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.

S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

TOUS LES JOURS LISEZ

« EXCELSIOR »

Administration des Habous

Avis

CAIDAT DE LA BANLIEUE

Le jeudi 19 avril 1934, à 10 h. du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à la cession à enzel, par voie d'enchères publiques, d'un

IMMEUBLE

dit « Ardh Djeraïa » et « Ardh Djebel » situé à proximité de Sidi-Fathallah, près de Djebel Djelloud, habous de Sidi Fathallah, comprenant une partie propre à l'exploitation de carrières de pierres, sables et graviers dont le volume est évalué à 550.000 m3 environ au-dessus du niveau de la route n° 34 et une partie à peu près plane ou peu déclive. Il est limité à l'est, sur toute sa longueur, par le chemin de Sidi-Fathallah, avec accès sur la route n° 34 et il accuse une contenance approximative de 3 hectares 69.

Pour tous renseignements, s'adresser

Ses Hôtels remis à neuf,
avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort

NOUVEAUX TARIFS REDUITS

Location d'appartements vides à partir de 6 francs par jour
Autocars quotidiens, 22-28 fr. A R.
Renseignements 5, Avenue de Paris (1er étage)

Tous les imprimés

Imprimerie GORSSE, BASCONE & MUSCAT

41, Avenue de Londres

Téléphone 18.69

LOTERIE NATIONALE FRANÇAISE

9e TRANCHE

Prix du billet : 100 francs
Les billets sont exclusivement au porteur
Les billets sont en vente aux caisses suivantes :
TRESORERIE GENERALE
RECETTES DES REGIES FINANCIERES
RECETTES DES POSTES

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : **PARIS**, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne — Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Souscriptions — Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc
et au **Grand Liban**

EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis,
Correspondants dans le monde entier

Hammam-Lif

Etablissement Thermal Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Café Français
HAMMAM-LIF
Consommations de 1er choix
Liqueurs de marque Bière sous pression

Placement Or
Raymond VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Aue Al-Djazira, 41

MATELASSIER - TAPISSIER
Fourniture de toile,
laine et crin végétal
Réparations de divans et sommiers
FAÇON A DOMICILE
Main-d'œuvre française et soignée
DREVON
SAINT-GERMAIN (Tunisie)
Dépositaire des vins
du **Domaine de Carnières**

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme **placement.....**
L'acquisition la plus sûre.....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)
Agence en **Tunisie** :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de **COFFRES-FORTS**
— Dépôt de Colis —

Grand Hôtel & Gd Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — **TUNIS** — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1re Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
[illegible], 1re Ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Montero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combry — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1er ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
—0— 7, Rue Amilcar — TUNIS —0—
sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à **12 francs.**
Service à la grande carte à des prix imbattables.
Spécialités pour banquets avec bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à **25 francs.**
On prend des pensionnaires
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS Tél. : 6.

Compagnie de Navigation Mixte
(Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à 10 h. : Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence : 8 rue d'Alger à TUNIS
PEDELUPE & PIETRA

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs
Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseign., s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le same. du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS.**

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à : **MM. Eugène BESSIS & Fils**, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.7
POTINVILLE, Télph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).